

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 3

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE LA COLONIE SUISSE DE PARIS

PARENTS ! Profitez des avantages que vous procurent les CONVOIS D'ENFANTS SUISSES

Peuvent y participer les enfants âgés de 7 à 14 ans, de père suisse.

Placement gratuit dans les familles : durée deux mois.

Placement dans des Homes, avec participation des parents : durée un mois.

Les enfants invités seront accompagnés.

Les inscriptions seront reçues à l'Agence de la « Société helvétique de Bienfaisance, 13, rue Hallé, Paris, 14^e. Tél. : GOB. 13-93, du 1^{er} au 31 mars 1958, date de rigueur.

Sociétaires et Amis ! Regardez autour de vous et signalez-nous les situations que, par pudeur et par discrétion, nos compatriotes dans la gêne n'osent nous faire connaître.

★ ★ ★

Il est également une autre possibilité de faire profiter d'un séjour en Suisse à nos enfants de « mère suisse » et à ceux de plus de 14 ans de toutes catégories. Il s'agit du

Home pour Suisses
de l'étranger

à Durrenaesch - Argovie

Ces enfants ont la possibilité de se joindre aux convois de la « Société helvétique de Bienfaisance ».

Véritable cure d'air et de repos, le « Home » est ouvert pendant toute l'année, à des conditions extrêmement avantageuses, aussi bien aux « adultes » qu'aux « enfants ». Vacances pour étudiants. Congés pour recrues, enfants désireux de faire leurs classes en Suisse.

Séjour pour ceux qui rentrent définitivement au pays. Acclimatation. Service d'Orientation et de Renseignements.

Le Secrétariat du « Home » donnera tous les renseignements désirables quant aux prix de pension, écolage et autres frais.

★ ★ ★

Home pour Suisses de l'étranger
un pied-à-terre dans la Patrie

La jeunesse suisse de l'étranger doit apprendre à connaître son pays, à l'aimer, à l'apprécier.

BOILLAT.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE SUISSE

(fondée en 1849 sous le nom de « Société Suisse de Secours Mutual »)

Les membres sont convoqués (par lettre individuelle) à l'« Assemblée Générale » ordinaire et extraordinaire, le 22 mars », à 15 h., dans la salle du Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries.

L'Assemblée Générale ordinaire doit approuver les comptes pour l'année 1957, dont vous trouverez un condensé ci-après à titre d'information. L'Assemblée Générale extraordinaire est appelée à se prononcer sur l'augmentation de certaines prestations aux non-assurés sociaux, le Conseil d'Administration proposant notamment de porter à F 400 (au lieu de 250) le remboursement des visites et consultations, et d'augmenter en outre le remboursement de la petite chirurgie et des actes médicaux en portant les unités PC et AM à respectivement F 100 et 75.

Voici les chiffres des prestations servies aux sociétaires pendant l'année 1957 :

| | |
|--------------------------|-----------|
| Médecins | F 232.655 |
| Pharmacie | 807.008 |
| AM et PC et spécialités | 468.903 |
| Hospitalisation médicale | 35.800 |
| Chirurgie | 272.248 |

| | |
|----------------------------------|---------|
| Soins et prothèse dentaire | 573.835 |
| Maternité | 38.400 |
| Décès | 100.000 |
| Allocations d'ancienneté | 209.640 |
| Secours | 210.460 |

Total 2.948.949

Rappelons que le total pour l'année 1956 s'élevait à F 2.647.000. Les capitaux sociaux sont à peine changés à F 4.381.000, ce qui prouve que la Société, malgré l'augmentation constante des prix, a su acquérir une remarquable stabilité. Le recrutement est rendu difficile du fait qu'il se constitue de plus en plus des « Mutuelles professionnelles » (Banque, Commerce, Industrie, etc.).

Tous ceux qui s'intéressent à l'activité de cette Société, et aux problèmes de la Mutualité en général, sont cordialement invités à venir assister à son Assemblée Générale, le 22 mars. Le soir, à 19 h., on se réunira pour la choucroute familiale chez l'ami Jean Steiger, au Chalet (se faire inscrire au plus tard le 20 mars).

Permanence : 8, Cour-des-Petites-Ecuries, Paris, 10^e, ouverte les jours ouvrables, sauf lundi (Tél. : PRO. 47-28) (C.C.P. Paris 1176-14).

HISTOIRE DU SOLDAT

Au théâtre de la Cité universitaire la jeune troupe du Grenier de Toulouse vient de jouer pour les étudiants et les Jeunesse musicales « L'Histoire du Soldat », de Ramuz et Strawinsky, dans une présentation nouvelle, qui s'écarte, sur bien des points, de celles où, dans les décors d'Auberjonois, Elie Gagnebin, puis Cocteau, furent les lecteurs inoubliables ; on n'y trouvait pas non plus le brillant violoniste (Michel Schwalbe), de la reprise de 1945 à Genève. Mais, telle quelle, la mise en scène était intéressante : les sept musiciens qui composent l'orchestre sont montés sur le plateau, le lecteur n'est plus isolé continuellement à sa table mais fait partie intégrante du spectacle et, comme dans « Les Tréteaux de Mat-

tre Pierre », un petit théâtre à rideau mobile est dressé sur la scène. D'autre part, le rôle du diable est joué par cinq acteurs différents. Tout ceci confère naturellement une grande vie à ce conte musical, mais on peut regretter que les séductions de cette présentation détournent souvent l'attention de l'admirable texte de Ramuz (l'un des plus poétiques de son œuvre) et de la partition de Strawinsky, étourdissante d'invention et de fantaisie, et passant avec une maîtrise accomplie du tango au choral luthérien, ou du Ras Tian à l'air de fanfare vaudoise.

Est-ce là peut-être la raison d'une certaine tiédeur des auditeurs qui semblaient mal se douter de l'importance de cette œuvre exceptionnelle.
E. LEUBA.